

Sites Natura 2000 Estuaire de la Rance et Ilots Notre-Dame et Chevret

Comité de pilotage – 19 juin 2013 – Saint-Jouan-des-Guérêts



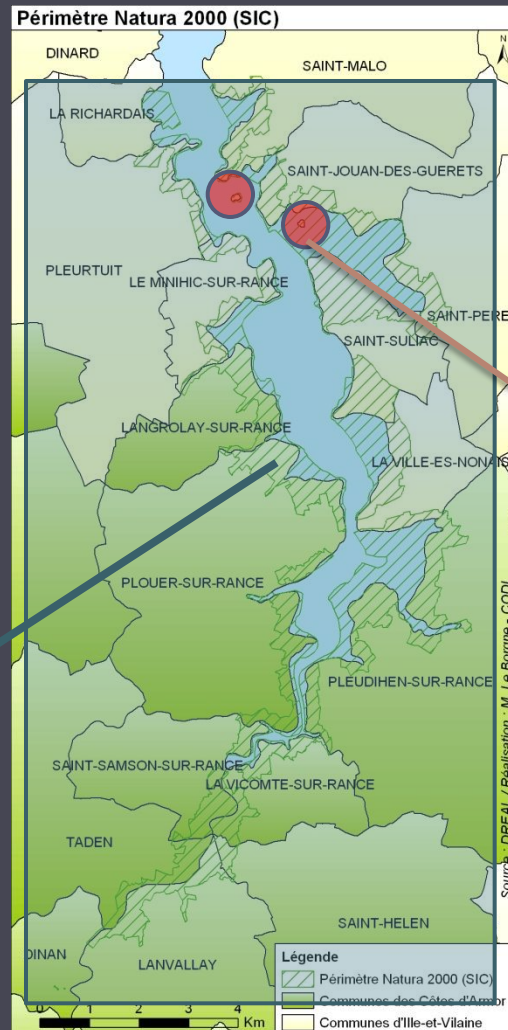
Ordre du jour

- Rappel de l'historique des deux sites et mise en œuvre du Document d'objectifs
- Bilan des actions Natura 2000 depuis 1 an
- Lancement de la phase d'animation
- Question du jour : modification des marnages de la Rance par l'usine marémotrice
- Questions diverses

RAPPEL DE L'HISTORIQUE DU SITE

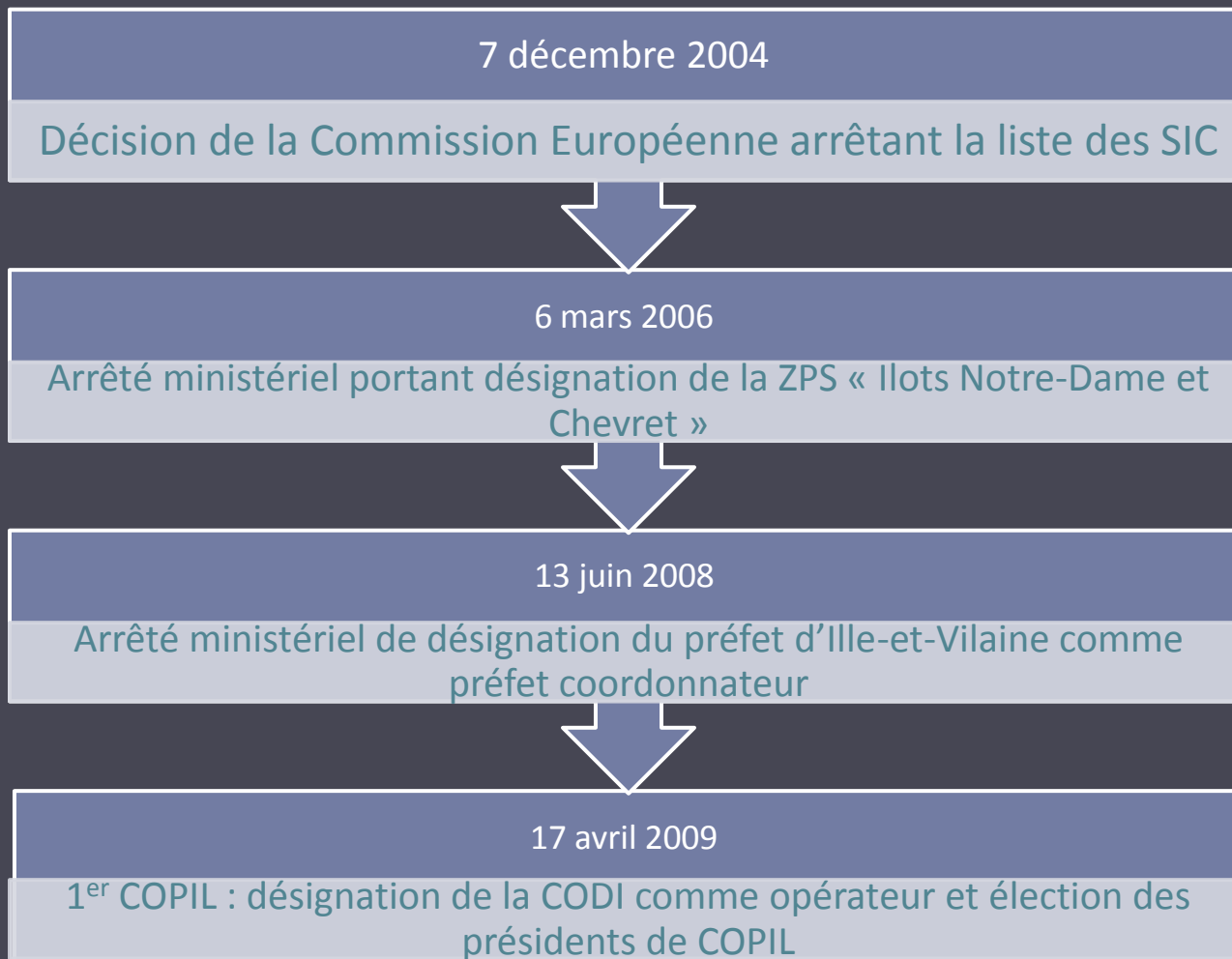
Estuaire de la Rance et Îlots Notre Dame et Chevret

- Une ZSC
- Directive Habitats, Faune, Flore
- 19 habitats
- 11 espèces
- 17 communes
- 4 collectivités de communes

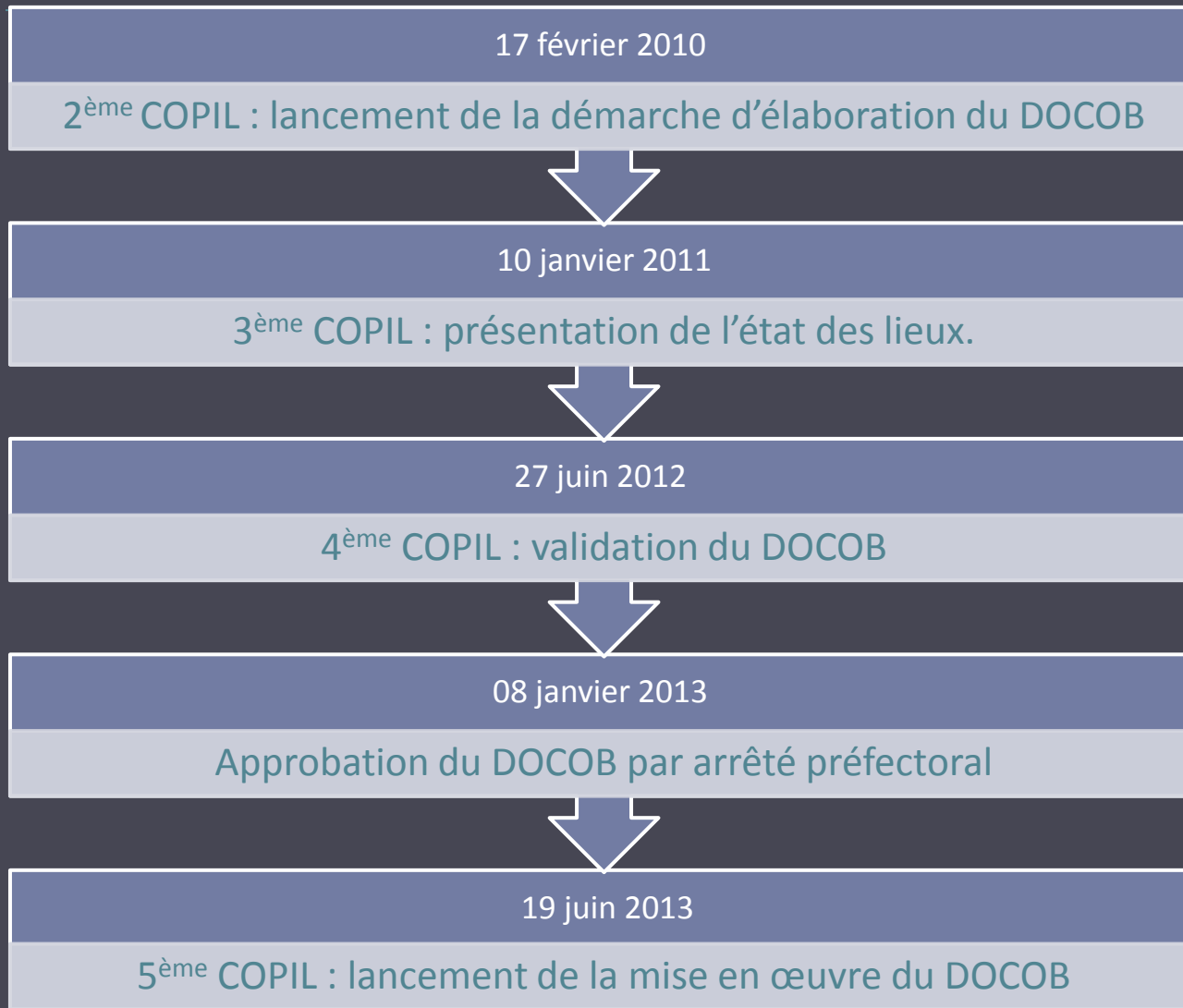


- Une ZPS
- Directive Oiseaux
- 3 espèces
- Commune de Saint-Jouan-des-Guérets
- Propriété foncière (CG 35)

Historique



Historique



BILAN D'ACTIVITE DU SITE DEPUIS 1 AN

Rappel sur le rôle de la chargée de mission

En collaboration avec l'ensemble des structures membres du COPIL

➤ Rôle de surveillance et de suivi du site



Prospection du Marais des guettes, PNA Phragmite aquatique, Bretagne Vivante

Exemples



Prospection des sites de chasse, ACGE 22



Visite d'un chantier naval, DREAL et COEUR Emeraude

Rappel sur le rôle de la chargée de mission

En collaboration avec l'ensemble des structures membres du COPIL

➤ Rôle de surveillance et de suivi du site

Exemple : Comptage des oiseaux sur l'îlot Notre Dame avec le CG 35 et Bretagne Vivante



Comptage du 24 avril 2013 Ile Notre Dame

Avec pour le Conseil Général 35 : Guillaume Duthion et le bateau
Pour BV, AIF, Jagard et Gérard Proudhomme
Natura 2000 Rance : Julia Deslaurier Lasserre

On a observé la présence d'habitiers pies, de goélands argentés, de goélands bruns, de goélands marins, de grands cormorans, de petits huppés et de grands cormorans.

Comptage des nids sur l'îlot

Nids huppés :
19 NAO dont 9 vides, 3 avec 1 œuf, 2 avec 2 œufs, 5 avec 3 œufs

Nids bruns ou argentés :
11 NAO dont 7 vides, 1 avec 1 œuf, 2 avec 2 œufs, 1 avec 3 œufs

Flans :
indices laissent supposer qu'il y a une présence de rat surmulot (nombreux crochets, terriers) et peut être de ragondin (croûtes), 5 œufs bouffés ont été repérés.
Aucun des maraîchers n'a pu accéder à l'îlot lors de son débarquement sur l'île.
Aucun œuf huppé à l'envol lorsqu'on débarque sur l'île.
Aucun œuf huppé à l'envol lorsqu'on débarque sur l'île.
Aucun œuf huppé à l'envol lorsqu'on débarque sur l'île.
Aucun œuf huppé à l'envol lorsqu'on débarque sur l'île.

Travaux :
Une finache d'automne prioritairement sur le 1^{er} plateau et sur les flancs pour dégager
l'application du protocole dératization.
Une autre visite (en juin) sur site si le comptage des nids de goélands est nécessaire



Rappel sur le rôle de la chargée de mission

En collaboration avec l'ensemble des structures membres du COPIL

➤ Rôle d'information/sensibilisation/communication

Natura 2000 a besoin de vous !

Rappelons que Natura 2000 est un réseau européen d'espaces protégés qui a pour objectifs la préservation de la biodiversité et le développement des territoires. L'estuaire de la Rance a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) selon 11 espèces et 19 habitats d'intérêt communautaire. En effet, on peut y observer des espèces telles que le Grand rhinolophe, le phoque vaou marin ou la loure d'Europe dans des habitats aussi riches que les prés salés atlantiques, les lagunes côtières ou les forêts de pentes. À l'intérieur de ce site, une Zone de Protection Spéciale (ZPS) a été créée pour trois espèces d'oiseaux : l'algrette garzette, la sterne pierregarin et la sterne de Dougall.

Les sites Natura 2000 « Estuaire de la Rance » et « Ilots Notre Dame et Chevret » entrent en animation !

Après avoir été validé en Comité de pilotage, le 27 juin 2012, le Document d'objectifs (DOCOB) relatif à la ZSC « Estuaire de la Rance » et à la ZPS « Ilots Notre Dame et Chevret » a été approuvé par arrêté préfectoral le 09 janvier 2013. Cet arrêté officialise le début de la phase d'animation du DOCOB. C'est maintenant grâce à la participation de tous que les objectifs de conservation et de restauration du site



de l'estuaire de la Rance pourront être atteints. En effet, l'animation du DOCOB se base sur trois principes :

1. La sensibilisation, de par des actions de communication
2. Le volontariat, de par la signature de contrats et de la charte Natura 2000 par les propriétaires et les utilisateurs de parcelles incluses dans le périmètre Natura 2000.
3. La bonne conduite, de par la réalisation d'évaluations d'incidences pour des projets proches ou inclus dans le périmètre Natura 2000.

Et les évaluations d'incidence ?

L'évaluation d'incidences consiste à vérifier que l'activité concernée ne porte pas atteinte à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. En cas de projets ou de manifestations prévus sur le site Natura 2000, chacun a la responsabilité de réaliser une évaluation d'incidences. Toute la démarche à suivre ainsi que les listes nationales et locales sont disponibles sur le site du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Un site web Natura 2000 est à tous : www.estuairedelarance.fr même, l'Union Européenne a mis permettant de se situer sur le réseau n'importe où en Europe : Natura2000 Viewer sur Internet. Cet outil, simple accessible à tous sur natura2000.eu vous permet d'entrer une localiser les périmètres exacts des s

voisins. Il différencie les ZSC des ZPS et peut vous renseigner sur la présence d'espèces au titre des deux directives Natura 2000.

Depuis début décembre 2012, Julie Deplanque-Lasserre, 24 ans, est chargée de mission Natura 2000 et assure l'animation du document d'objectifs auprès de la CODI, opérateur des sites. Après une enfance passée en Nouvelle Calédonie, elle est arrivée à Nantes où elle a obtenu une licence de biologie marine puis un master 2 en biologie marine à La Rochelle. S'il s'agit de son premier poste, Julie Deplanque-Lasserre précise toutefois : je connaissais déjà l'estuaire de la Rance que j'avais découvert en plongée sous-marine lors d'un stage de master 2 en 2011. J'avais été surprise par l'explosion de vie sous-marine et la



Communication à travers :

- la presse
- des lettres d'information
- sur le terrain
- ...

Natura 2000 Les sites Natura 2000 "Estuaire de la Rance" et "Ilots Notre Dame et Chevret" entrent en animation !

Après avoir été validé en Comité de pilotage, le 27 juin 2012, le Document d'objectifs (DOCOB) relatif à la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Estuaire de la Rance » et à la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Ilots Notre Dame et Chevret » a été approuvé par arrêté préfectoral le 09 janvier 2013. Cet arrêté officialise le début de la phase d'animation du DOCOB. C'est maintenant grâce à la participation de tous que les objectifs de conservation et de restauration du site de l'estuaire de la Rance pourront être atteints. En effet, l'animation du DOCOB se base sur trois principes : 1. La sensibilisation, de par une communication importante (presse, internet, manifestations, terrain) ; 2. Le volontariat, de par la signature de contrats et de la charte

Natura 2000 par les propriétaires et les utilisateurs de parcelles incluses dans le périmètre Natura 2000 ; 3. La bonne conduite, de par la réalisation d'évaluations d'incidences pour des projets proches ou inclus dans le périmètre Natura 2000. Pour assurer cette mission, une nouvelle chargée de mission est engagée par la Communauté de communes de Dinan (CODI), opérateur des sites, depuis le 01 décembre 2012. Afin d'informer au mieux les usagers de la Rance, un site web Natura 2000 est à la disposition de tous : www.estuairedelarance.fr. De même, l'Union Européenne a mis en place un outil permettant de se situer sur le réseau Natura 2000, n'importe où en Europe : Natura2000 Viewer, [\[natura2000.eea.europa.eu/#\]\(http://natura2000.eea.europa.eu/#\) disponible sur internet. Cet outil, simple d'utilisation et accessible à tous vous permet d'entrer une localisation et de visualiser les périmètres exacts des sites Natura 2000 voisins. Il différencie les ZSC1 \(Directive Habitats\) des ZPS2 \(Directive Oiseaux\) et peut vous renseigner sur la présence d'espèces au titre des deux directives Natura 2000. ■ Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter : Julie Deplanque-Lasserre, Chargée de mission Natura 2000, Estuaire de la Rance et Ilots Notre Dame et Chevret, \[natura2000@cc-codi.fr\]\(mailto:natura2000@cc-codi.fr\). Tél. 02 96 87 52 81, Port. 06 62 78 00 58 1 - ZSC : Zone spéciale de conservation 2 - ZPS : Zones de protection spéciale.](http://</p></div><div data-bbox=)

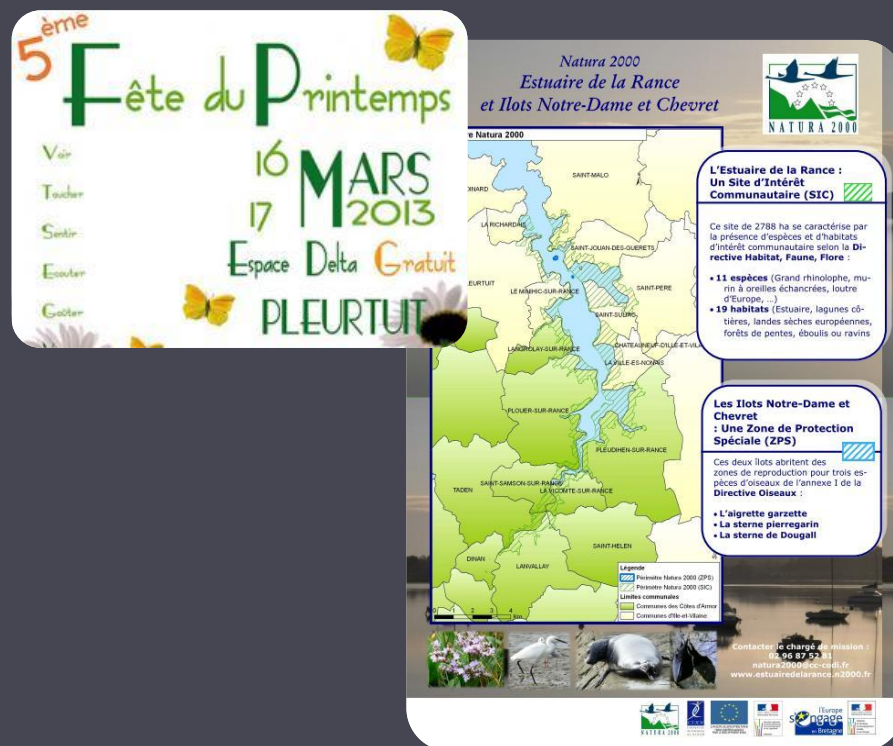
Rappel sur le rôle de la chargée de mission

En collaboration avec l'ensemble des structures membres du COPIL

➤ Rôle d'information/sensibilisation/communication

Participation à :

- des manifestations
- des expositions
- des animations sur le terrain
- ...



Rappel sur le rôle de la chargée de mission

En collaboration avec l'ensemble des structures membres du COPIL

➤ Rôle d'information/sensibilisation/communication

Par internet :

-Site estuairdelarance.n2000.fr

-Site de la DREAL

-Site de l'INPN.MNHN

-Site de l'ATEN

-[Natura 2000 Viewer](#)

- ...



Rappel sur le rôle de la chargée de mission

En collaboration avec l'ensemble des structures membres du COPIL

➤ Rôle de mise en œuvre des actions préconisées dans le DOCOB

Dans une démarche de volontariat :

- Contrats Natura 2000
- La Charte Natura 2000
- La réalisation d'actions bénévoles

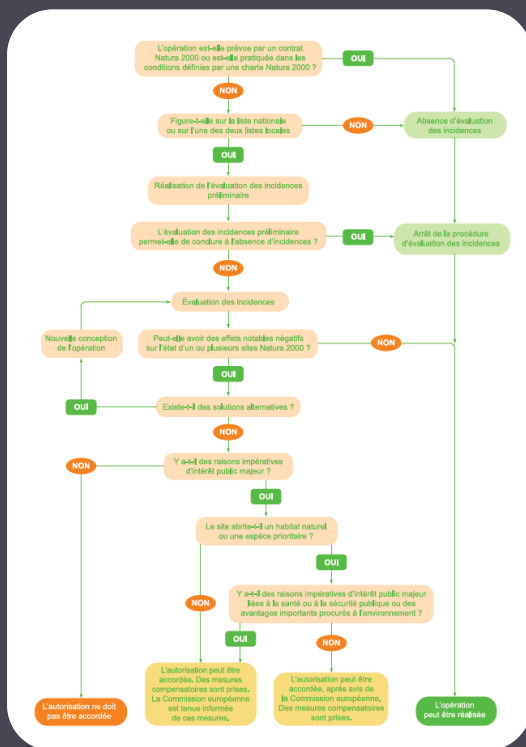
Formule de demande de subvention Contrat Natura 2000 Forestier (Dispositif N°227 du Programme de Développement Rural Hexagonal). Le formulaire est divisé en sections : 'VOUS-MÊME' (statut juridique, nom de l'association, etc.), 'VOS COORDONNÉES' (adresse, téléphone, etc.), et 'COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU PROJET' (nom, adresse, téléphone, etc.).

Charte Natura 2000 Sites FR5300061 « Estuaire de la Rance » et FR5312002 « Ilots Notre Dame et Chevret ». Le document présente une carte du périmètre Natura 2000 dans l'estuaire de la Rance, avec des légendes pour les sites Natura 2000 (DPEI, DCO), les limites communales, les communes des Côtes d'Armor, et les communes d'Ilots-et-Villages. Des images illustrent le paysage et la faune locale, notamment des oiseaux d'eau.

Rappel sur le rôle de la chargée de mission

En collaboration avec l'ensemble des structures membres du COPIL

➤ Rôle d'accompagnement des porteurs de projet(s) dans les évaluations d'incidence



Exemple : Visite de terrain pour évaluation d'incidence avec la Mairie de Lanvally et la Maison de la Rance

Bilan des évaluations d'incidence réalisées depuis le 1^{er} janvier 2013

Anne Bellec, Adjointe Territoires, DDTM35-DML/Set St Malo Littoral

➤ Point sur les évaluations des Incidences Natura 2000

voir **Présentation de la DDTM 35-DML sur les évaluations d'incidence (Anne Bellec)** sur

<http://estuairdelarance.n2000.fr/participer/extranet/comite-de-pilotage>

Bilan des MAEt réalisées depuis 1 an

Vincent Boaglio, Chargé de mission Agriculture, COEUR EMERAUDE

- **Présentation du bilan par Gildas Cheny, Directeur, COEUR EMERAUDE**

**voir Présentation de COEUR Emeraude sur les MAE-t
(Gildas Cheny) sur**

<http://estuairdelarance.n2000.fr/participer/extranet/comite-de-pilotage>

Perspectives de contrats

En collaboration avec Vincent Bouche, Bretagne Vivante

➤ Des projets ciblés sur les chiroptères

- 1 demande de subvention signée par un propriétaire d'une cave fréquentée par 4 des espèces de chiroptères d'intérêt communautaire pour la réalisation d'un contrat.

- Projets : mettre en place des briques pour créer des fissures pour que certaines espèces s'y logent et éventuellement fermer partiellement les ouvertures pour limiter l'entrée de la lumière et les courants d'air



Perspectives de contrats

En collaboration avec Vincent Bouche, Bretagne Vivante

➤ Des projets principalement ciblés sur les chiroptères

- Autres contrats en étude : plusieurs gîtes de chauve-souris repérés à aménager



GHS – Garantir l'intégrité des sites de rassemblement de chauves-souris

Localisation / statuts	Habitats/espèces d'intérêt communautaire concernés
Gîtes de Dinan : propriétés bâties de la ville	1304 : Grand rhinolophe 1303 : Petit rhinolophe
Propriétés privées	1324 : Grand murin
APB en cours sur la Tour de Penthièvre	1308 : Barbastelle d'Europe 1321 : Murin à oreilles écharnées 1323 : Murin de Bechstein 1310 : Minioptère de Schreibers

Problématique

Le site Natura 2000 de l'estuaire de la Rance abrite plusieurs gîtes d'importance régionale voire nationale pour la reproduction et l'hivernage d'espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire. Certaines espèces sont dites anthropophiles, c'est-à-dire qu'elles utilisent pour effectuer une partie de leur cycle des gîtes constitués par des constructions humaines (combles, ponts, forêts, églises, châteaux). Le maintien de ces populations dépend du maintien des conditions favorables au niveau des gîtes (accès, climat, anfractuosités, absence de dérangement...).

Des rassemblements automnaux (swarming) de chauves-souris ont également lieu sur certains sites.


Plusieurs mesures ont été mises en œuvre depuis plusieurs années, en particulier sur les gîtes de Dinan. Ces mesures doivent être confortées et s'appliquent aux autres gîtes identifiés, en fonction des besoins spécifiques à chaque gîte.

En outre, le maintien des gîtes passe également par une bonne cohabitation entre les usagers des bâtiments et les chauves-souris. Ces dernières peuvent occasionner des gênes plus ou moins importantes (notamment pour une colonie de reproduction), susceptibles d'induire des réactions négatives et un refus de leur présence de la part des usagers. Certains aménagements peuvent réduire sinon supprimer ces nuisances et ainsi permettre la cohabitation entre les différents occupants du bâtiment.

Les gîtes arboricoles (trous de pics, fentes ou fissures étroites, écorces décollées) sont fréquentés à toute période de l'année. Plus difficiles à identifier, ils justifient cependant une prise en compte dans le cadre de la gestion forestière.

Description de l'action

- GHS-1 : Diagnostic des gîtes : Identification des besoins de protection pour chaque gîte identifié et renseignement de fiches descriptives standardisées
- GHS-2 : Protection « administrative », selon les spécificités et besoins de chaque site : protection réglementaire (APB), protection conventionnelle (convention à régler avec le propriétaire précisant les modalités d'accès, d'aménagement et d'entretien du site...), protection foncière
- GHS-3 : Réalisation d'aménagements visant à améliorer ou à restaurer l'utilisation des lieux par les chiroptères (liste non exhaustive) :
 - Pose d'aménagements visant à restreindre la fréquentation du gîte à toute personne ne possédant pas les droits d'usage des lieux : grille, porte...
 - Création d'accès : pose de chiroptère, ouverture de lucarnes...
 - Limitation des accès au dérivement des espèces non désirées (pigeons...)
 - Amélioration des conditions du gîte : occultation des entrées de lumière, maintien des sorties de gîtes dans l'obscurité, pose de tasseaux aux murs et/ou au travers de la pièce...
- GHS-4 : Réalisation d'aménagements visant à limiter les conflits entre les colonies et les autres utilisateurs des bâtiments :
 - Pose de bâches au sol (semi-perméables sur planchers), pour éviter les salissures par les déjections,
 - Pose de bordures aux trous d'envol (planchettes ou gouttières),
 - Pose de cloisonnements internes si présence d'autres animaux dans les combles (Chouettes effraies notamment)
- GHS-5 : Protection des gîtes arboricoles :
 - Communication après des collectives - propriétaires pour une prise en compte d'éventuels gîtes arboricoles, expertises par les naturalistes avant les opérations d'abattage de vieux arbres
 - Marquage des arbres-gîtes



DOC09 – Sites Natura 2000 FR5300061 « Estuaire de la Rance » et FR5312002 « Ilets Notre Dame et Chevet » – Document validé en Comité de pilotage le 27/06/12 231

LA PHASE D'ANIMATION

Rôle du Comité de pilotage

- Concertation
 - Décision/validation
 - Communication
-
- Proposition d'un plan de communication pour l'année 2013-2014

Propositions d'outils de communication

Public visé :

1. Un public interne : les structures membres du COPIL

Actions	Cible(s)	Support(s)	Echéance	Coût	Financements
Une lettre d'information	Le grand public, les membres du COPIL	- Papier - Mail - Site web EDLR	1 / trim. Début : Octobre 2013	Potentiellement nul	Potentiellement Etat + FEADER
Lien vers le site web EDLR	Membres du COPIL	- Lien URL sur les sites web des membres du COPIL	Pour cet été	Nul	Nul
Formation sur les évaluations d'incidence	Secrétariats des collectivités locales	Réunion de 2 heures + Mode d'emploi en version papier et pdf.	1 à 2 fois / an	Intégrée dans la mission	Etat + FEADER

Propositions d'outils de communication

Public visé :

2. Le grand public



Actions	Cible(s)	Support(s)	Echéance	Coût	Financements
Le site web EDLR	Membres du COPIL	- Internet	Mise à jour hebdomadaire	Intégrée dans la mission	Etat + FEADER
Des panneaux « label » Natura 2000	Les communes, les touristes	- Panneau de signalisation	A définir	A définir	A rechercher
Des panneaux d'information Natura 2000	Les promeneurs de bords de Rance, naturalistes, touristes	- Panneaux illustrés	A définir	A définir	A rechercher



Propositions d'outils de communication

Public visé :

3. Les scolaires

Actions	Cible(s)	Support(s)	Echéance	Coût	Financements
Animations Natura 2000 en classes et/ou sur le terrain	Collèges et lycées	- Powerpoint - Plaquettes à distribuer	A définir	Intégrée dans la mission	Etat + FEADER
Une bande dessinée	CM1-CM2	Distribution au cours d'une animation	A définir	A définir	A rechercher

Exemple d'une BD réalisée par la CMNF, Pas-de-Calais

Propositions d'outils de communication

Public visé :

3. Les scolaires

Natura 2000

Estuaire de la Rance
et Ilots Notre-Dame et Chevret



DEUX SITES

Un Site d'Intérêt Communautaire (SIC) classé pour ses habitats, sa faune et sa flore :

Le site de l'Estuaire de la Rance, de Dinan jusqu'à l'usine marémotrice, abrite 19 habitats et 11 espèces d'intérêt communautaire.

Une Zone de Protection Spéciale (ZPS) classée pour ses oiseaux :

Le site des Ilots Notre-Dame et Chevret, qui accueille trois espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le COPIL est l'organe privilégié d'échanges, de concertation et de validation. Il concourt à l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) et organise la gestion du site.

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

- établit un état des lieux
- définit les objectifs de développement durable
- propose des mesures de gestion.

Validé par le COPIL et approuvé par arrêté préfectoral, le DOCOB est entré en animation depuis le 09 janvier 2013.

CONTRAT NATURE 2000

Un outil contractuel basé sur le volontariat
LES ANIMATEURS, C'EST VOUS !

LE CONTRAT NATURE 2000

- Signé entre l'Etat et un propriétaire et/ou utilisateur de parcelles ou de l'espace marin compris dans le périmètre du site Natura 2000 qui abrite des espèces/habitats d'intérêt communautaire.
- Vise à réaliser des mesures favorables aux habitats/espèces induites dans le DOCOB.
- Valable 5 ans, les actions sont remboursées à 100% par Natura 2000 et le signataire bénéficie d'une exonération de taxe sur le foncier non bâti (TFNB).
- Evite l'évaluation d'incidences durant la durée du contrat.

LES MAE territorialisées

- Signé entre l'Etat et un exploitant de parcelles agricoles comprises dans le périmètre du site Natura 2000.
- Vise à mettre en œuvre des mesures de bonne gestion prévues dans le DOCOB, en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'eau.
- Valable 5 ans, il s'agit d'un contrat Natura 2000 propre aux surfaces agricoles déclarées à la PAC.
- Evite l'évaluation d'incidences durant la durée d'adhésion.

LA CHARTE NATURE 2000

- Signé entre l'Etat et un propriétaire et/ou utilisateur de parcelles ou de l'espace marin compris dans le périmètre du site Natura 2000.
- Engage l'adhérent à adopter des bonnes pratiques favorables à la conservation des habitats/espèces d'intérêt communautaire.
- Valable 5 ans, l'adhérent bénéficie d'une exonération de la TFNB et peut accéder à certaines aides publiques.
- Evite l'évaluation d'incidences durant la durée d'adhésion.

Charte Natura 2000 des sites Estuaire de la Rance et Ilots Notre-Dame et Chevret

Contactez le chargé de mission !
Communauté de communes de Dinan
Tel : 02 96 87 52 93
Site web : www.estuairedelrance.n2000.fr
Mail : natura2000@cc-din.fr

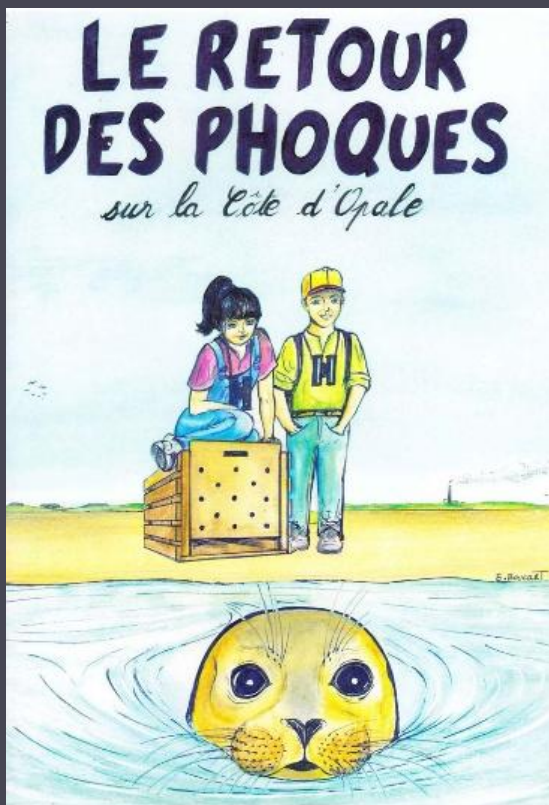
Se localiser par rapport aux sites Natura 2000 grâce à Natura 2000 Viewer :
<http://natura2000.eea.europa.eu/#>

Conception et réalisation : J. Dupont-Latour, 2008

Plaquette réalisée par la chargée de mission sur les outils Natura 2000

Propositions d'outils de communication

Public visé :



Exemple d'une BD réalisée par la CMNF, Pas-de-Calais

Quels moyens pour l'animation 2013-2014 ?

DREAL Bretagne

- Moyens humains ?
- Moyens financiers ?

Mise à jour des groupes de travail

- **Sujets prioritaires à travailler :**
 - La communication
 - Certains suivis scientifiques (ex : les herbiers de zostères)

- **Propositions :**
 - Conserver le groupe de travail « Chiroptères »
 - Regrouper les autres groupes de travail en 2 GT :
« Estuaire » et « ZPS »

Les modifications récentes des marnages

- Sujet : Quel(s) impact(s) peuvent avoir ces modifications sur l'état des habitats d'intérêt communautaire ?
 - Intervention de Germaine Guillou, Rance Environnement et de Lenaïk Derlot, Mission Eau Environnement, EDF

Merci pour votre attention

